



Formation Sauveteur Secouriste du Travail

OBJECTIFS

- Prévenir les risques professionnels dans son entreprise.
- Mettre ses compétences au profit de la santé et sécurité au travail, dans le respect des procédures fixées par l'entreprise en matière de prévention.
- Appliquer les gestes des sauveteurs secouristes du travail.
- Intervenir immédiatement et efficacement sur un lieu d'accident.

MODALITE D'ENCADREMENT

La formation SST est encadrée par un formateur certifié par l'INRS.

LIEU DE FORMATION

Le maintien des actualisations du Sauveteur Secouriste du Travail s'effectue dans les locaux de l'entreprise, dans une salle adaptée (intra-entreprise).

PARTICIPANTS

Salariés désirant être SST.

Un groupe de 4 à 10 personnes.

REMARQUE :

En dessous de 4 participants la formation ne peut pédagogiquement être organisée de manière satisfaisante (réalisation de simulation d'accident).

DUREE / HORAIRES DE LA FORMATION

Un minimum de 14 heures de face-à-face pédagogique

Aux 14 heures de formation, il convient d'ajouter, le cas échéant, le temps nécessaire pour traiter les risques spécifiques de l'entreprise ou de la profession.

La formation débute à 09H00 et se termine à 17H30 avec un temps de pause déjeuné de 01H30.

PREREQUIS

Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis pour suivre cette formation.

MÉTHODES

Alternance d'exposés, d'analyse de situations de travail et d'accidents, d'exercices pratiques et d'apprentissage des gestes.

SUPPORTS PEDAGOGIQUES

Powerpoint et vidéo, mannequin secourisme (enfant, adulte, nourrisson), défibrillateur de formation, petit matériel (maquillage, veste méthode de désobstruction des voies aériennes...), plan d'intervention SST.

TARIFS

Sur devis.

ÉVALUATION

Evaluation formative continue et épreuves certificatives conformément au document de référence INRS

Le certificat de SST obtenu est reconnu au niveau national et a une validité de 2 ans renouvelable avec une formation de « Maintien actualisation des compétences ».

ÉQUIVALENCE / PASSERELLES

Conformément à l'article 1 de l'arrêté du 5 décembre 2002, les titulaires du certificat de sauveteur secouriste du travail à jour dans leurs obligations de formation continue sont réputés détenir l'unité d'enseignement « Prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1).

DEBOUCHES

Devenir Sauveteur Secouriste du Travail (code Rom : K1705)

PLAN DE FORMATION

Domaine de compétence 1 : Être capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail

1. Être capable de situer le cadre juridique de son intervention
2. Être capable de réaliser une protection adaptée
3. Être capable d'examiner la(les) victime(s) avant / et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
4. Être capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement
5. Être capable de secourir la(les) victime(s) de manière appropriée

Domaine de compétence 2 : Être capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise

6. Être capable de situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
7. Être capable de mettre en œuvre ses compétences en matière de protection (situation d'accident) au profit d'actions de prévention
8. Être capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la /des situation(s) dangereuse(s) repérée(s)

Taux de réussite :

